



Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien

Démonstration de désherbage à eau chaude

25 février 2004 à 10 heures

Lieu de la démonstration : Rue des Ajoncs d'Or –TREGUIER

Compte rendu

Personnes invitées :

180 personnes invitées par courrier :

- Maires des communes du bassin versant (52 communes)
- Membres du comité de pilotage (93 personnes)
- Partenaires du bassin versant (20 personnes)
- Personnel technique des communes
- Presse locale

Personnes présentes :

Environ 70 personnes ont assisté à la démonstration.

Sur l'initiative du Comité de bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien et de la Ville de Tréguier, une démonstration de désherbage à eau chaude et de désherbage mécanique ont été organisées afin de présenter aux élus et aux personnes concernées des techniques alternatives au désherbage chimique.

Matériels présentés :

▪ Désherbeur à vapeur d'eau chaude : Aquacide

Principe du désherbeur à eau chaude

L'eau chaude appliquée directement sur la plante à détruire à haute température provoque la coagulation des protéines végétales et l'arrêt de la photosynthèse de la plante donc sa destruction.

Intervention de la société Technivert

Monsieur Yves Coeffec de la société Technivert a réalisé la présentation de l'Aquacide.

L'Aquacide est commercialisé depuis 1 an en France. Cet outil est utilisé au Canada depuis 8 ans.

Ce matériel composé d'un moteur thermique alimenté au gasoil et d'une chaudière, produit de l'eau chaude à 140 °C sous faible pression 3,5 bars.

L'eau chaude est appliquée sur les plantes à l'aide d'une lance. Différents équipements peuvent y être installés (rampes, cloches de protection). En sortie de lance, l'eau est à une température d'environ 95°C.

Ce procédé s'utilise sur tous les types de surfaces : bitume, sablé, pavé, gravier. La faible pression appliquée permet de ne pas abîmer le sol (Par exemple : Le sable des jointures de pavés n'est pas évacué).

L'Aquacide permet de traiter **1200 m** de trottoirs ou autres surfaces à l'**heure**.

La **fréquence** d'intervention est d'environ **4 fois par an**. L'application doit se réaliser sur des jeunes pousses. Le traitement s'opère sous tous types de temps.



Photo n°1 : Lance de l'Aquacide adaptée d'une rampe.



Photo n°2 : Réserve d'eau alimentant l'Aquacide.

Coût :

- *Achat*

Le coût de l'Aquacide = 15 000 € HT (cuve d'eau et système de remorquage non compris).

- *Location*

Location à la journée : 350 € HT

Location à la demi-journée : 225 € HT

Location à 1 semaine : 1525 € HT

Tarifs proposés par Savean François et Fils Crech-Josse – 22710 Penvenan

Résultats :

Photographies prises le 25 mars 2004



Photo n°2 : Zone désherbée à l'aide de l'Aquacide. Rue des Ajoncs d'Or

La photographie ci-après a été prise **1 mois après** le passage de l'Aquacide. On remarque qu'une partie des adventices (jaunes) a été détruite mais certaines ont repoussé.

Vu l'abondance d'adventices présentes sur cette partie lors du premier passage de l'Aquacide (voir photo n°1), un seul traitement n'est pas suffisant.



Photo n°3 : Zone désherbée à l'aide de l'Aquacide – Rue des Ajoncs d'Or



Photo n°4 : Zone désherbée à l'aide de l'Aquacide. Rue des Ajoncs d'Or

La **repousse** des adventices sur les trottoirs ci-dessus désherbés également à l'aide de l'Aquacide lors de la démonstration du 25 février 2004 est **faible**.

▪ Balayeuse mécanique

Principe du désherbage mécanique

Le passage fréquent d'une balayeuse mécanique sur des surfaces telles que les places pavées, les caniveaux permet d'évacuer le substrat organique qui s'y dépose et limite ainsi la pousse des adventices. De plus selon la rigidité des brosses les jeunes pousses, peuvent être arrachées lors du passage de la balayeuse.

Intervention de Monsieur JEGOU – Ville de TREGUIER

Monsieur JEGOU Loïc, responsable du service technique de Tréguier est venu témoigner sur l'effet de l'utilisation de leur balayeuse mécanique sur la pousse des adventices.

Le service technique de la ville de Tréguier a adapté sur leur balayeuse automotrice des brosses rotatives métalliques. Une à deux fois par an le balayage des caniveaux et des bordures de trottoirs sont balayés avec ce type de brosses.

Remarque : L'utilisation fréquente des brosses métalliques accélère l'usure des surfaces.



Photo n°5 et 6 : Balayeuse automotrice de la Ville de Tréguier montée de deux balais métalliques et d'un balai souple.

▪ **Subvention Agence de l'eau Loire-Bretagne**

Dans le cadre d'actions de Contrats bassin versant Bretagne Eau Pure, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne subventionne à hauteur de 30 % l'achat de matériel alternatif. L'Aquacide et certaines balayeuses peuvent être subventionnés. Les balayeuses automotrices comme celle de la Ville de Tréguier ne rentrent pas dans ce programme de subvention.